



DE L'AIDE POUR VOS IMPÔTS

Les cliniques auront lieu du 1er au 31 mars 2021.

Les personnes respectant les critères d'admissibilités et résidant sur le territoire de la MRC des Laurentides **doivent prendre rendez-vous** avec nos bénévoles experts afin de transmettre leur déclaration de revenus **2020**.

**Personnes de 65 ans et plus
et personnes de 64 ans et moins prestataires du
programme d'aide sociale**

Déclaration téléphonique **sur rendez-vous**

**Personnes de 64 ans et moins non prestataires
du programme d'aide sociale**

Déclaration à l'un de nos bureaux **sur rendez-vous** et selon les mesures de distanciation et de prévention émises par le Ministère de la santé publique

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Revenu maximal:

Personne seule: 25 000 \$

Couple et famille: 30 000 \$ (+2 000 \$ par personne à charge)

Les revenus de placements, comme les intérêts et dividendes, ne doivent pas dépasser 1 000 \$ dans tous les cas.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS:

Mont-Tremblant (secteur nord) 819-425-8433 poste 24

Sainte-Agathe (secteur sud) 819-326-0819 poste 228

Nous vous contacterons dans un délai de 72 heures

Date limite pour prendre rendez-vous: 22 MARS 2021

AUCUNE DEMANDE NE SERA TRAITÉE APRÈS CETTE DATE

Chaque année, ce service est accessible grâce à vos dons.

Merci de votre soutien!

Pour faire un don: www.cab-laurentides.org